

2006

Bulletin  
communal

D 8

COLOMBIER



# LE MOT DU MAIRE



Ce bulletin est pour moi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux habitants qui se sont installés dernièrement, et à ceux qui vont le faire cette année. Je leur souhaite une intégration rapide en participant aux activités que proposent les différentes associations: ils peuvent y apporter leurs services et leurs connaissances.

Je remercie les responsables de ces associations qui permettent aux gens de se réunir. Nos anciens aimaient ces moments : les foires, le bistrot, les veillées hivernales... mais les modes de vie ont changé et la télévision ne favorise pas les rencontres.

En créant le terrain de loisir, la commune participe à cette vie sociale. Elle a permis aux responsables d'associations d'organiser dans de bonnes conditions les concours de boules. Des soirées conviviales à l'initiative de l'amicale de pétanque les vendredis ont rassemblé toutes les tranches d'âge. Chacun pouvait se perfectionner à ce loisir dans une ambiance très agréable.

La mairie organise également le réveillon de la Saint Sylvestre qui connaît un bon succès : l'animation est assurée par les participants, le service par les élus(es) le repas par le restaurant « le Pêché du Pilat ». J'espère que celui qui est en préparation à l'heure où j'écris ces lignes connaîtra la même réussite que le précédent.

*Suite page 2*

## SOMMAIRE :

Le mot du Maire	1-2
Calendrier des fêtes	3
État civil	4
École	5
Budget	6-7
Analyses d'eau	8-9
Assainissement	10-11
C.C.A.S - SCIC	12
A.D.M.R.	13
Loisirs Amitié	14-15
Pétanque	16
O.G.E.C. - A.P.E.L.	17
Chasse	18



Le préau sera transformé en local technique

En terme d'investissements l'année 2006 sera une année calme. Un portail sera mis en place au préau de la Mairie qui servira de local technique à l'employé communal.

Deux projets sont en cours d'instruction pour demande de subvention:

1 -Le jardin du presbytère qui est en continuité avec le terrain de loisir va être aménagé par l'installation de deux tables de pique-nique et de deux jeux pour les enfants, ce qui donnera la possibilité d'organiser dans de bonnes condition des fêtes de famille, repas champêtres ou autres ...

2 -La réhabilitation du dernier bâtiment communal à coté de l'église appelé « petite salle » . Les murs ont été rejointoyés et la toiture refaite en 2005. Le projet concerne l'intérieur: Cette salle pourrait avoir plusieurs utilisations (bibliothèque, lieu de réunion, ou autre...) Ces deux investissements (si accord de subvention) pourraient se réaliser en 2007.

J'aurai une pensée pour les personnes malades ou en maison de retraite.

*Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2006*

**A. COMBE**



La « petite salle » bientôt réhabilitée

## DENEIGEMENT

Une commission communale chargée des questions de déneigement à été crée . Désormais, en cas de problème, il faut s'adresser à l'une des personnes ci-dessous:

Michel CELLARD (le bourg)  
Annie VALLOT (le Roure)  
Bernard ORIOL (Mamey)  
Robert ORIOL (les Herbaudes)  
Georges BEGUET (Le Crozet)



# Mairie



HORAIRES: Mardi 14h à 17h  
 Mercredi 9h à 12h    Vendredi 14h à 17 h



Mairie: 04 77 51 54 23  
 Maire (domicile): 04 77 51 53 84  
 Secrétaire(dom.): 04 77 51 52 16

*Permanences du Maire: Mercredi de 10 à 12 h .vendredi 14 à 16 h*

## CALENDRIER DES FETES

Samedi 14 janvier	Concours de coinche	Inter société
Dimanche 5 février	Belote	APEL
Samedi 25 février	Feu de Joie	APEL
Dimanche 5 mars	Belote	Club loisirs Amitié
Dimanche 26 mars	Belote	Société de Chasse
Samedi 8 avril	Soirée choucroute	APEL
Dimanche 16 avril	Belote	Amicale pétanque
Dimanche 11 juin	Concours de pétanque	Inter société
Dimanche 25 juin à <u>Graix</u>	Pétanque	Loisirs Amitié
Dimanche 2 juillet	Fête de l'été	APEL
Mardi 15 août	Pétanque	Amicale pétanque
27 et 28 août	Ball-trap	Société de chasse

# État Civil

## NAISSANCES



**Alizée DUCLOS**  
« Le Mas de Cheval »  
Née le 2 mars 2005



**Evan BLACHON**  
« les Fougères »  
Né le 26 mai 2005



**Francis ROSSIN**  
« Le Clozet »  
Né le 7 octobre 2005



**Gabriel BORNE**  
« la Fargère »  
Né le 14 octobre 2005

## MARIAGES

-Marcel ORIOL et Marie CANCADE Le 29/07/2005-

-Lionel DEGOUTTE et Véronique HOUEE le 30/04/2005-



-Laurent CELLARD et  
Florence VANDEL le  
20/08/2005 -



-Denis RIMBERT et  
Fabienne ROYET le  
17/09/05-

## DECES

- Pauline GACHE  
(épouse Vercasson )  
décédée le 1/01/2005
- Paul CHOVET décédé  
le 7/02/2005
- André VERCASSON  
décédé le 2/07/2005

Décès non transcrits dans les registres (personnes inhumées à Colombier):

- Louise SOUTRENON  
(épouse Degraix) décédée  
le 12/02/2005
- Rosine ROUCHOUZE  
(épouse Rivory) décédée le  
23/02/2005
- Yannick BLACHON  
décédé le 1/05/2005



## Des nouvelles de l'école Source du Pilat



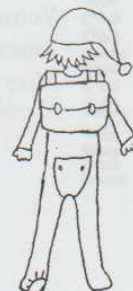
Les enfants ont discuté des réussites de leur école à l'occasion de la journée des Assises du 2 décembre. Voici leurs réflexions:

- On vit mieux ensemble grâce au permis à points.(mise en place de règles et sanctions: si elles ne sont pas respectées, par le retrait de points sur le permis qui en compte 12)
- On joue plus ensemble, garçons et filles.
- En français, on réussit mieux avec l'analyse de phrase tous les jours.
- Les jeux en maths pendant les exercices, c'est bien.
- Notre classe est ouverte à beaucoup d'activités. On essaye des concours et parfois on gagne.
- On a la chance de faire des sorties et d'avoir beaucoup d'intervenants.
- Nous avons beaucoup de correspondants ( Niger et Pays de Galle) pour échanger sur notre façon de vivre et découvrir d'autres pays.
- On apprend en faisant des choses concrètes.
- Nous, on a la chance d'aller à l'école.
- On n'est pas toujours conscient de la chance qu'on a par rapport à des enfants d'autres pays qui ne peuvent pas y aller.
- On a la chance d'avoir une école DANS notre petit village, on n'est pas obligé d'aller loin.



Un grand merci à toutes les personnes qui ont acheté bulbes, calendriers, chocolats... Le bénéfice de ces opérations va nous permettre de faire quelques achats de matériel et financer quelques déplacements en car pour des activités.

Nos meilleurs vœux pour l'année 2006





# Budget



## fonctionnement 2005

Principales DEPENSES		Principales RECETTES	
Entretien de voirie:	27 598,40 €	Contributions directes:	29 658,00 €
(dont 21 776,58 € déneigement)		Dotation globale fonctionnement:	44 326,00 €
Primes d'assurances:	2 734,52 €	Dotation solidarité rurale:	7 759,00 €
Maintenance:	2 300,00 €	Taxe add. aux droits de mutation:	12 086,66 €
Fêtes (banquet 3e âge) :	1 038,43 €	Loyers presbytère:	13 714,30 €
Salaire brut personnel titulaire:	17 755,69 €	Attrib. Fond depart. taxe prof.	7 785,00 €
Indemnités brut Maire et Adjoints:	10 295,29 €		
Cotisation Service d'Incendie:	6 345,00 €		
Subventions aux associations:			
École - coop scolaire :	200,00 €		
École - A.P.E.L. :	730,00 €		
Amicale Pétaque:	77,00 €		
C.U.M.A. :	77,00 €		
Club Loisirs Amitiés:	77,00 €		
Société chasse:	77,00 €		
Autres contributions obligatoires			
O.G.E.C. école Colombier:	13 600,00 €		
Intérêts des emprunts:	5 571,40 €		
Capital emprunts (investissement)	39 048,61 €		



## Investissement

Principales DEPENSES		Principales RECETTES	
Frais d'étude carte communale	5 139,15 €	Remboursement FCTV A :	27 311,621 €
Plantations forêt communale	1 407,38 €	Subvention Région	
Achat conteneurs poubelles	571,90 €	pour travaux mise en valeur centre bourg:	10 670,80 €
Voirie 2005	65 340,02 €	Subvention Europe	
Aménagement allées cimetière	6 691,25 €	pour travaux mise en valeur centre bourg	7 098,48 €
Mise en valeur centre bourg	74 096,57 €	Subvention D.G.E.	
		pour travaux mise en valeur centre bourg	18 788,80 €
		Subvention Conseil Général Loire	
		pour mise en valeur centre bourg:	24 628 €
		Subvention Conseil Général Voirie 2005 :	27 320,00 €
		Subvention Conseil Général Loire	
		pour aménagement cimetière:	2 970,00 €



Différents prêts ont été réalisés auprès du C.R.C.A. Loire Haute Loire:

Prêt travaux voirie 2005 : 19 463,00 €. Durée 15 ans, taux variable (2,347 % au 10/11/05)

Prêt travaux mise en valeur centre bourg: 13 736,00. Durée 15 ans, taux variable "

Prêt TVA travaux Voirie 2005 et mise en valeur centre bourg: 38 975,00 € durée 2 ans, taux 2,58 %

## Eau exploitation

### Principales DEPENSES

E.D.F.:	278,14 €
Entretien et réparation réseaux:	1 193,67 €
Frais aide technique MAGE:	186,00 €
admission en non valeur (impayé)	517,52 €
Analyses d'eau:	2 749,51 €
Intérêts des emprunts:	2 351,99 €
Capital des emprunts: (investissem.)	5 367,16 €

### Principales RECETTES

Vente d'eau:	12 675,89 €
Redevance d'assainissement:	5 195,79 €

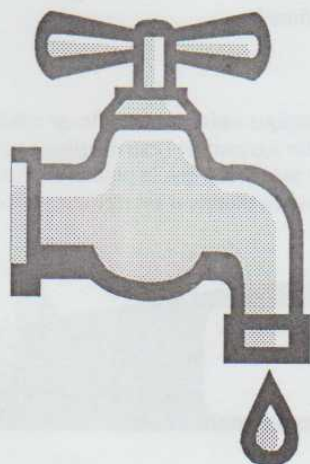
## Eau investissement

### Principales DEPENSES

Travaux raccordement assainissement « Aymard »	12 294,88 € TTC
---	-----------------

### Principales RECETTES

Remboursement FCTV A :	169,43 €
------------------------	----------



subventions pour travaux extension réseau d'eau potable

C.G. Loire: 40 264,60 €

FEOGA: 22 367,68 €

Réalisation d'un prêt auprès du C.R.C.A Loire-Haute Loire,  
pour TVA travaux extension réseau d'eau potable:

34 898,00 €

Durée 2 ans, taux 2,58%





## COLOMBIER

L'eau distribuée fait l'objet d'un contrôle sanitaire mis en place par la D.D.A.S.S. Les prélèvements sont réalisés soit par la D.D.A.S.S soit par le laboratoire agréé. En 2004, 4 prélèvements ont été réalisés. Les résultats de ces analyses ont été comparés aux normes de qualité. Vous êtes alimentés en eau à partir des sources de Vernolon et de la Rochette. La gestion de la production et de la distribution de l'eau sont assurées par la commune

Qualité des eaux d'alimentation 2004



### Bactériologie

1 analyse parmi les 4 réalisées est non conforme aux valeurs réglementaires



### Nitrates

100% des résultats d'analyse sont conformes à la valeur réglementaire de 50 mg/l. Teneur maximale: 8,4 mg/l



### Pesticides

Absence d'analyses en 2004. La recherche de pesticides dans les eaux est réalisée à une fréquence quinquennale.



### Dureté

Avec une teneur moyenne de 2° F, l'eau est très douce, agressive. PH: les 4 analyses sont non conformes à la norme de 6,5. Valeur minimale: 5,8



### Fluor

Les résultats sont conformes à la valeur réglementaire de 1,5 g/l. La teneur moyenne de 0,1 m Il indique une eau peu fluorée.



### Autres paramètres

Tous les résultats des analyses pour les autres paramètres (55) sont conformes aux valeurs limites réglementaires.

L'eau distribuée présente une qualité bactériologique satisfaisante; elle est conforme aux valeurs réglementaires, à l'exception du pH. Le caractère agressif de l'eau distribuée peut provoquer la corrosion des canalisations et la dissolution de métaux tel que le plomb, élément nocif pour la santé. Si les eaux transitent par des canalisations en plomb, il est recommandé de suivre les conseils figurant page suivante.



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
DE LA FAMILLE  
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

D.D.A.S.S de la Loire  
Service Santé-Environnement  
4, rue des Trois Meules- BP 219  
42013 ST-ETIENNE Cedex 2



### L'eau en liberté surveillée

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est confié au service santé environnement de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement) et sur le réseau de distribution.

Les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sont régulièrement adressés et affichés à la mairie de votre commune. Vous avez également la possibilité d'y consulter le rapport annuel établi par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

### Pour mieux comprendre



. La Qualité Bactériologique est évaluée par la recherche de bactéries dont la présence laisse suspecter une contamination qui peut se produire à la ressource ou au cours du transport. Un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau, un manque d'entretien des installations ou une absence de traitement peuvent être à l'origine de mauvais résultats.

. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une présence excessive de Nitrates dans les ressources. Le respect de la valeur limite de 50 mg par litre est indispensable à la protection des nourrissons et des femmes enceintes alimentés avec l'eau du robinet.

. Certains Pesticides à l'état de traces dans l'eau sont suspectés d'effets sur la santé lorsqu'ils sont consommés pendant toute une vie. Par précaution, la valeur réglementaire a été fixée à un niveau inférieur au seuil de toxicité connu.

Le Fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. Lorsque l'eau est peu fluorée, un complément peut être apporté par des sels, du dentifrice spécifique ou encore des comprimés pour une prévention optimale de la carie dentaire.

. L'eau, à la sortie de l'usine de production, ne contient pas de plomb. Toutefois, sa qualité peut être dégradée au cours de son transport par les branchements ou les canalisations en Plomb dans des immeubles anciens. Le remplacement de toute conduite en plomb est souhaitable à terme. Dans l'attente de leur changement, il est important de laisser couler quelques litres d'eau avant de la consommer. De plus, il est vivement conseillé aux enfants et aux femmes enceintes de ne pas boire l'eau du robinet.



### Des gestes simples

Après quelques jours d'absence, purgez vos conduites avant consommation, en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 24 h et dans un récipient fermé.

Réservez les traitements complémentaires, tels adoucisseurs, purificateurs au seul réseau d'eaux chaudes sanitaires. Ils sont en effet sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation et même parfois dangereux. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré. "

## UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Non Collectif du Pilat (SIANC du Pilat) pour le bon fonctionnement de votre Assainissement Non Collectif.

**L**a ressource en eau est un enjeu majeur pour la collectivité. La loi sur l'eau de 1992 a défini les moyens à mettre en œuvre pour la préserver. Dans ce cadre, **il a été confié aux communes de prendre en charge la création d'un service ayant pour missions d'informer, d'aider, de conseiller les administrés, et d'effectuer le contrôle technique de toutes les filières d'assainissement non raccordées au réseau public de collecte des eaux usées.**

Afin de se doter d'un service compétent et de minimiser les coûts relatifs au fonctionnement d'un tel service, trente-trois communes du territoire du Parc du Pilat se sont regroupées et ont créé le SIANC du Pilat.

Ce service aura en charge dès 2006 d'effectuer les contrôles rendus obligatoires par la réglementation, à savoir :



### - Pour les habitations existantes étant en Assainissement Non Collectif

**contrôle de bon fonctionnement et d'entretien d'une installation:** effectué lors d'une visite, celui-ci a pour but de vérifier le bon état des ouvrages et, le cas échéant, de conseiller l'utilisateur pour une éventuelle réhabilitation.

Cette visite aura lieu environ tous les quatre ans, l'utilisateur en sera informé par courrier 15 jours avant.

### - Pour la création ou la réhabilitation d'un dispositif d' Assainissement Non Collectif:

L'utilisateur doit retirer et déposer en Mairie ou auprès du SIANC du Pilat un dossier de « déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif », le service devra alors effectuer les contrôles suivants:

**contrôle de conception et d'implantation:** il a pour but de vérifier que les éléments retenus par l'utilisateur lors de la déclaration d'installation d'un dispositif d'assainissement sont conformes à la réglementation en vigueur (instruction du dossier).

L'avis du service, nécessaire à l'exécution des travaux et dans le cadre d'un dépôt de permis de construire à la délivrance de ce dernier, sera adressé à l'utilisateur.

**contrôle de bonne exécution des travaux:** effectué lors d'une visite de chantier, il permet de vérifier que les éléments retenus par l'utilisateur et acceptés par le service, lors de la déclaration d'installation, sont respectés.



Le SIANC du Pilat est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC). A ce titre, son budget doit être équilibré en recettes et en dépenses.

**Son financement donne lieu à des redevances qui sont perçues auprès des usagers**

Le montant de ces redevances est forfaitaire et varie selon la nature des opérations de contrôle:

**1. Redevance annuelle**

Elle s'applique aux habitations existantes étant en Assainissement Non Collectif:

- contrôle de bon fonctionnement et d'entretien d'une installation - prix forfaitaire de **25 euros**

la redevance annuelle est à la charge de l'occupant des lieux (propriétaire ou locataire) résident au premier janvier de l'année considérée

**2. Redevances ponctuelles**

Elles s'appliquent lors de la création ou de la réhabilitation d'une filière d'Assainissement Non Collectif:

contrôle de conception et d'implantation d'une installation (instruction du dossier) - prix forfaitaire de **50 euros**

contrôle de bonne exécution des travaux (visite de chantier) - prix forfaitaire de **100 euros**

les redevances ponctuelles sont à la charge du propriétaire

**Les communes membres du SIANC du Pilat:**

*Ampuis  
Le Bessat  
Bourg-Argental  
Burdignes  
La-Chapelle Villars,  
Chuyer  
Colombier  
Condrieu  
Doizieux  
Farnay  
Graix  
Les Haies  
Longes  
Loire-sur-Rhône  
Malleval  
Marlhes  
Pavezin  
Planfoy  
Roisey  
Saint-Appolinard  
Saint-Julien-Molin-Molette  
Saint-Paul en Jarez  
Saint-Pierre de Bœuf  
Saint-Régis du Coin  
Saint-Romain En Gal  
Saint-Romain les  
Atheux  
Saint-Sauveur en Rue  
Sainte-Croix en Jarez  
Tarentaise  
Trèves  
Tupin et Semons  
La Valla en Gier  
La Versanne.*

*Pour de plus amples informations le service est à votre disposition:*

SIANC du Pilat - 2 rue Benay - 42410 Pélussin -

Tél . 04 74 20 64 75

e-mail: [contact@sianc-pilat.fr](mailto:contact@sianc-pilat.fr)



**C.C.A.S. DE COLOMBIER**

Centre Communal d'Action Social



Vous voulez faire vos courses, consulter votre docteur, ou simplement rendre visite à un ami pour rompre la solitude... Mais vous ne conduisez pas, ou les routes sont glissantes.

### UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN VOUS SERAIT-IL UTILE ?

Ce transport pourrait avoir lieu une fois par semaine, le jour du marché à Bourg Argental.

Qu'en pensez-vous ?

Quel est votre souhait ?

*Pour mener à bien ce projet nous avons besoin de votre avis.*

*Donnez votre réponse en mairie : tel 04 77 51 54 23 ou par courrier.*

## **Société civile immobilière de Colombier**

**2**005 a vu un changement dans la composition des associés: Michel Oriol a cédé ses parts à George Berne (des Roches) et René Blachon (du Flat). Georges Oriol cède deux parts à François Lachal (La Tour d'Aigues)

La société a poursuivi ses activités d'entretien des immeubles par:

-Le remplacement de la porte d'entrée de la salle de jeu de l'école. L'ancienne, montée sur gonds et sans cadre, n'assurait pas une fermeture correcte contre le froid. Elle a été remplacée par une porte avec cadre et largement vitrée pour plus de clarté.

-La porte d'entrée de la nouvelle salle de classe a été modifiée dans sa partie basse pour empêcher les infiltrations d'eau.

Coût total de ces dépenses: 1 128 € HT.

Au moment où ces lignes sont écrites l'année 2005 n'est pas terminée mais on peut cependant dire qu'elle permettra de dégager 2000 € pour le remboursement de la dette ce qui la ramènera à 13 000 € environ.

De plus en 2005 il a été réalisé la vente d'une coupe de sapins dans la parcelle du Crêt de la Garde. Il s'agit de sapins répartis sur cette parcelle et qu'il y avait lieu d'enlever pour permettre la pousse des jeunes. Cette coupe rapportera 5 670 € nets mais payables seulement en 2006

Je rappelle que cette opération avait été reportée dans l'attente de l'amélioration du prix de vente.

*Je souhaite à tous les habitants de Colombier une bonne année 2006 et j'espère pour la SCI aussi une bonne année.*

A Lachal

*L'association de Saint Julien Molin Molette est au service de toutes les personnes âgées ou ayant des difficultés pour faire leur ménage, leurs courses suite à une hospitalisation...*

L'ADMR propose aussi un service d'aide aux familles pour les jeunes enfants: des professionnels interviennent en cas de maternité difficile, naissances multiples, hospitalisation...

Au delà des tâches quotidiennes (ménage, courses,

lessive...) et d'un accompagnement lors des différentes démarches administratives, un soutien important peut être apporté aux enfants, par exemple aide aux devoirs.

Pour les familles dont les enfants sont plus grands, une aide à domicile peut intervenir.

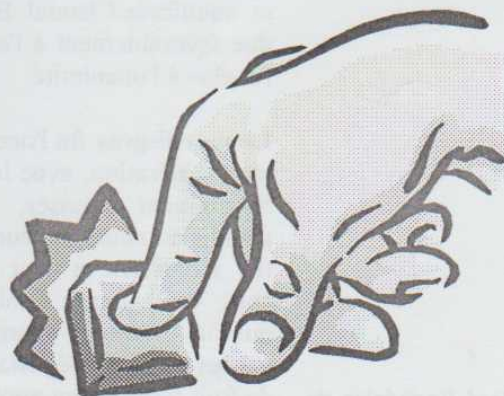
Pour plus d'informations, appelez au 04 77 39 79 51 ADMR « les 3 vallées » 11 place de la liberté 42220 BOURG ARGENTAL

## LA TELEASSISTANCE

La téléassistance apparaît comme un complément très utile dans la gamme des services destinés aux personnes âgées qui vivent à domicile. Cet appareil se porte en pendentif. En cas de chute, l'accidenté appelle la centrale en pressant la touche d'appel afin d'avertir un voisin ou un parent pour lui venir en aide.

L'abonné doit s'acquitter des frais de pose (42€), et du prix de location (32€ mensuels pouvant en grande partie être pris en charge).

Pour plus de renseignements contacter madame Desseux tel 04 77 51 56 66





Le club des Aînés Ruraux "Loisirs Amitié Colombier Graix" retrouve avec plaisir, en cette fin d'année, les pages du bulletin municipal, afin de donner un aperçu des activités ayant eu lieu au cours de l'année écoulée, montrant ainsi sa raison d'être: palier un peu la solitude des personnes âgées.

### Club des aînés ruraux Graix Colombier

*Les adhérents sont heureux de se retrouver toutes les deux semaines, afin de jouer aux différents jeux proposés et lorsque le temps le permet, à la pétanque.*

**L**e tirage des rois a eu lieu le 10 Janvier.

L'assemblée générale, moment fort de la vie du club, a eu lieu à Graix, le 24 Janvier.

Après le rapport d'activité présenté par le président, le rapport financier présenté par la trésorière laissa apparaître une gestion saine et équilibrée. Chantal Bancel, ayant répondu favorablement à l'appel de candidature, fut élue à l'unanimité.

Le mardi-gras fut l'occasion de la rencontre inter-génération, avec les enfants de l'école. Savamment déguisés, ils ont été très applaudis au cours de leur spectacle. Les adultes montèrent à leur tour sur les planches, trois jeunes tambours était le thème qui fut présenté, apprécié et très applaudi par les enfants. Dégustation de bugnes et jus de fruit terminèrent agréablement la soirée.

Le concours de belote n'a pas connu le succès escompté par suite de mauvais temps, merci aux courageux.

Le 10 Mai avait lieu à Amiens, le concours départemental de pétanque, organisé par la fédération départementale. Une triplète du club y participa, elle obtint la sélection pour la finale nationale, qui eut lieu au mois d'octobre à la Motte Beuvron. Ils se sont classés honorablement et sont revenus enchantés: ce sont Michel Oriol, Nicole Blache et Paul Esculier.

En avril une délégation du club a participé à l'assemblée générale de la fédération départementale, à Savigneux.

La sortie du 7 mai, nous a permis de découvrir le Massif du Meygal, avec visite d'une distillerie à Yssingeaux. Après le repas au restaurant à Boussoulet nous avons pu découvrir la petite église du village, vraiment typique pour le pays: siège en fût de bois, autel et monuments façonnés directement dans la masse du rocher; suivi de la découverte des chaumières de Bigorre et de l'écomusée.

Une réunion des responsables des clubs de la zone sud à Véranne a permis des échanges intéressants, pour la mise en place d'activités nouvelles au sein de nos clubs.

*Suite à l'adhésion de quatre personnes lors de la reprise en septembre, le club compte actuellement 61 adhérents*



*Suite page suivante*

Afin de marquer la fin des rencontres avant les vacances, une **sortie à Lyon** nous a permis de découvrir le Grand Aquarium.

**Le concours de pétanque** avec 28 doublettes s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Début Juillet avait lieu à Noirétable la **fête de l'amitié**, avec la tenue du 1er marché des Aînés. Un car regroupant les clubs du Pilat et de la vallée du Rhône avait été organisé.

Le 17 Octobre par une belle journée d'automne, les adhérents du club se sont retrouvés à l'auberge de St Sabin pour le **repas annuel**, belle journée, bonne ambiance.

Fin novembre quelques personnes ont participé au **concert des Aînés** qui avait lieu à Montbrison. Concert organisé au profit de Rétina France.

En cette fin d'année nous aurons une pensée pour nos adhérents hospitalisés: Jean

Martel, Henriette Pichon et Jean Royet, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous aurons aussi une pensée pour la famille de Marie Berlier de Graix, décédée en 2005.



A l'occasion de la nouvelle année les membres du club et le conseil d'administration souhaitent que de nouveaux membres nous rejoignent et présentent à tous leurs meilleurs vœux pour 2006.

*En prévision pour 2006, mise en place de nouvelles activités, avec la création d'une section informatique, et d'une section gym douce, spéciale seniors.*



## Associations

**T**ous les vendredis durant la période estivale le terrain communal a été le rendez-vous des pétanqueurs. Toutes les tranches d'âge étaient bien représentées mais surtout les jeunes de 10 -14 ans très motivés, toujours prêts à affronter les seniors. Un concours amical était organisé doté de coupes . Pascal Desseux, Bernadette Cellard, meilleure femme et Axel Martin meilleur jeune repartaient récompensés.

De plus toutes les fins de mois un casse-croûte est offert à tous les participants, donc dès le printemps prochain réservez vos vendredis: vous êtes les bienvenus.

Lors du voyage à Marseille.



Amicalement vôtre . . . .

Amicale pétanque de Colombier

### Manifestations dans l'année 2005 :

- ☞ Dimanche 27 Mars concours de belote 56 doublettes.
- ☞ Samedi 14 Mai challenge inter-sociétaire. Victoire de Jean Pichon devant Michel Oriol.
- ☞ Samedi 11 Juin rencontre inter-société Colombier / St Julien Victoire de l'amicale avec 978 points contre 852 pour le Cercle Jeanne d'Arc.
- ☞ Samedi 9 Juillet voyage à Marseille.
- ☞ Dimanche 15 Août concours de pétanque. 58 doublettes.
- ☞ Dimanche 4/12 matinée boudin.

### Composition du bureau :

13 membres actifs et 88 adhérents

Président : Georges Berne,

vice-président : Bernard Sagumorte

adjoint : Georges Ortol

Trésorier : Michel Cellard,

adjoint : Michel Chavay

Membres :

Serge Mariel - Joel Degraux - Pascal Desseux -

Germaine Marsot - René Oriol -

Michel Oriol - Bernard Oriol

# Associations

Parents d'élèves

## A.P.E.L

Le conseil d'administration de l' APEL vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2006.

Avec la mobilisation de tous, les préparatifs demanderaient beaucoup moins de temps, et chacun payant de sa personne aurait la joie de communiquer son enthousiasme lors du déroulement des fêtes, qui réunissent parents et enfants au sein de notre village dans une ambiance chaleureuse!

**PARENTS D'ELEVES! REPONDEZ PRESENT!**

ECOLE SOURCE DU PILAI,  
composition du bureau

Président: GAULIN Bruno  
Vice président: MARTEL Serge  
Trésorière: ORIOL Rolande  
Trésorière adj: MARTEL Myriam  
Secrétaire: MATHEVET Pascale  
Secrétaire adj: GROS Beatrice

En remplacement de notre soirée « Soupe aux choux », nous organisons le 25 février 2006 un « feu de joie » avec soirée costumée (dans le cadre de Mardi Gras) suivis d'un repas.

Menu:



Pommes de terre.  
Tomme daubée  
Saucisses  
Bugnes

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX

### Bilan de l'année écoulée.

Le changement de la porte de la salle de jeux à été financé par la SCI  
Depuis novembre 2005, la buvette est enfin chauffée correctement grâce à l'installation d'un aérotherme électrique qui à coûté 1 536,50 € TTC

En 2006 il sera bien sûr nécessaire de prévoir l'isolation de cette buvette. Nous prévoyons également de repeindre l'extérieur de la salle de classe des maternelles-CP

### Tarif de location de la salle des fêtes

#### Composition du bureau

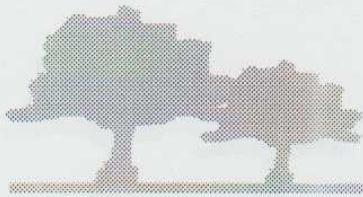
Président: Vallot Jean-Paul  
Vice Président: Gache André  
Trésorier: Degraix Maurice  
Trésorière adj.: Dumas Patricia  
Secrétaire: Blachon Christine  
Secrétaire adj.: Méjean Elisabeth



	Pour les Croquants	Pour les non résidents
Buvette	35	50
Salle des fêtes	92	122
Salle + Buvette	125	172
Location régulière de la cantine	16	—
Option chauffage	16	16
Cautioun	153	153

Tous les membres du conseil d'administration de l'OGEC vous souhaitent tous leurs vœux de bonheur pour cette année 2006

O. G. É. C. organisme de gestion des écoles catholiques



**A** l'heure où nous écrivons ces mots, nous sommes encore à deux mois et demi de la fermeture et nous sommes déjà pleinement satisfaits de nos résultats.

quota lièvres: 38 réalisation 35

quota chevreuils: 43, ce quota sera réalisé à 100% à coup sûr, puisqu'il nous reste six chevreuils à prélever et les douze jeunes qui nous étaient imposés ont été effectués et dix sangliers ont été prélevés dont un de 100 kg

Au niveau des dégâts de sangliers, nous faisons toujours notre possible pour les réparer.

La pratique de la chasse a beaucoup évolué et ceci grâce aux interventions de nos ministres et surtout Pascal Clément, Président du Conseil Général de la Loire, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, toujours présent à l'Assemblée Générale de la Fédération, ce qui démontre le grand intérêt qu'il apporte à nos activités puisque, lorsque son emploi du temps le lui permet, il est passionné de chasse.

1) Depuis 2004, un assouplissement considérable a été obtenu au niveau de la chasse en temps de neige (sanglier, chevreuil, renard) à condition d'être 10 chas-

seurs au minimum et d'avoir signé au préalable le registre de battue.

2) (article joint )

Les jeunes sont et resteront l'unique moyen de faire perdurer la chasse et de transmettre cette passion à tous.

Les chasseurs vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2006.

## de 15 à 99 ans...

La nouvelle loi relative au développement rural (23 Février. 2005) a modifié la loi de juillet 2000.

En effet, l'article 165 modifie l'article 423-2 du code de l'environnement: Toute personne âgée de + de 15 ans peut donc découvrir ou s'initier à la chasse en pratiquant quelques journées.

**Accueillir des chasseurs a mateurs gratuitement et dans toute la France:**

La chasse accompagnée se pratique à deux:

- un chasseur confirmé,

- une personne désireuse de découvrir la chasse.

L'autorisation de chasser et l'assurance sont gratuites. Les cotisations à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire ou d'un autre département et à la trésorerie n'existent pas (gratuite). Il n'y a pas de cotisations à payer à l'association de chasse puisque le chasseur confirmé confie son fusil à son invité.

Le chasseur amateur peut suivre son " parrain " partout où il chasse et utilise son arme sous son contrôle. Il peut avoir plusieurs « parrains » aux quatre coins de France et ce pendant une année.

Les modalités seront définies pour la prochaine saison 2006/2007 C'est pour cela que vous devez déjà en parler autour de vous et à ceux qui vous accompagnent en promeneur à la chasse.

L'amateur devra simplement bénéficier d'une formation pratique « élémentaire » avant de demander son autorisation à la Préfecture. Ceci afin de familiariser le curieux de chasse à une arme

Vous n'êtes pas chasseur, quelque soit votre âge vous rêvez de chasser 1/2 journée, une journée, une année en toute légalité sans examen, gratuitement : choisissez la chasse accompagnée.

Texte extrait du « CHASSEUR DE LA LOIRE » 3iem trimestre 2005

## Le tri sélectif en pleine expansion !

Depuis le début de l'année, 800 bacs jaunes (dont 3 à Colombier sous Pilat), permettant le tri des emballages ménagers, ont été installés sur le territoire du SICTOM Velay Pilat. La proximité de ces conteneurs, ainsi que la mobilisation de chacun d'entre vous ont permis d'augmenter de 70 % le volume de déchets recyclables collectés par nos agents.

Nous remercions celles et ceux qui ont œuvré pour l'environnement en triant leurs déchets et encourageons ceux qui ne le font pas encore en leur rappelant que "sans tri aucun recyclage n'est possible".

Ces bons résultats nous ont permis de diminuer le volume de déchets enfouis, et ont permis surtout d'économiser des matières premières telles que l'eau, le bois, le pétrole, nécessaires à la fabrication des bouteilles en plastique, du papier et des autres emballages ménagers.

Cependant nos agents de collecte trouvent encore trop souvent du verre dans ces conteneurs. Non seulement cela nuit au recyclage des autres emballages, mais engendre en plus un surcoût important pour la collectivité. Pour éviter ces désagréments, nous vous demandons de jeter les bouteilles et bocaux en verre dans la colonne d'apport volontaire (écopoint) prévue à cet effet.

Nous rappelons également, à ceux qui ne l'auraient pas encore retiré, qu'un sac de pré-collecte leur permettant d'amener les emballages ménagers jusqu'aux bacs de tri est à leur disposition gratuitement en mairie.

Merci une nouvelle fois à vous toutes et à vous tous pour votre implication dans cette démarche citoyenne qu'est le tri sélectif.

**SICTOM  
VELAY-PILAT**



**Communes  
Propres**

# Tonnages cumulés de la collecte sélective 2004 / 2005

